

# Deux sondages d'opinions qu'il vaut la peine d'examiner de près

Autor(en): **Raeber, Martin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **123 (1978)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344169>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Deux sondages d'opinions qu'il vaut la peine d'examiner de près**

**par le plt Martin Raeber**

*Lors des débats relatifs au rapport du Conseil fédéral concernant les dépenses militaires, rapport consécutif à un postulat socialiste, le Conseiller aux Etats Morier-Genoud (socialiste, VD) s'est référé à un sondage d'opinion. Il résulterait de ce dernier que le peuple suisse souhaiterait plus d'économies en matière militaire. Toutefois, si l'on analyse d'un peu près cette enquête et que l'on prend également en considération un sondage plus récent dans le même domaine, l'image qui s'en dégage est toute différente.*

### **Une enquête plutôt curieuse...**

Le sondage d'opinion auquel le Conseiller aux Etats socialiste a fait allusion au cours de la session de mars a été publié en février dernier. Cependant, si on l'examine de près, on se voit obligé de poser pas mal de questions quant à la pertinence de cette enquête. C'est ainsi que, si l'on tient compte du rejet par le peuple suisse du crédit IDA, il est difficile d'admettre — comme les chiffres énoncés tendent à le faire croire — que la volonté populaire voudrait que l'aide au développement soit le moins touchée par les économies. Si l'on analyse le résultat de la votation populaire concernant l'introduction d'un service civil de remplacement, on peut également constater que le non massif opposé par le souverain au service civil de remplacement devait être interprété simultanément comme un oui impressionnant à la défense nationale armée. Et l'on veut maintenant prétendre que ce même souverain entendrait soumettre aux économies les plus marquées un domaine où il vient de se prononcer sans ambiguïté !

### **Une nouvelle enquête**

En effet, une nouvelle enquête montre le caractère extrêmement douteux du sondage précité. Sur mandat de la Société d'Etudes Mili-

taires de Zurich, l'Institut d'analyse des marchés et d'opinion publique ISOPUBLIC a procédé à une enquête dans le but de déterminer l'opinion de la population à l'égard des dépenses financières en faveur de l'armée. Cette enquête était concentrée sur les fonds destinés à l'armée. La question suivante fut posée :

« Par sa puissance, l'armée veut démontrer à tout adversaire éventuel qu'il devrait compter en cas d'attaque contre la Suisse avec de fortes pertes de temps, de troupes et de matériel, si bien qu'une telle attaque ne serait pas payante. Si notre pays devait être attaqué, l'armée aurait pour tâche de le défendre à partir de la frontière. Etes-vous d'avis qu'en consacrant à l'armée aujourd'hui pour remplir ces tâches environ 2 % du revenu national, les fonds mis à sa disposition sont trop importants, suffisants ou trop modestes ? »

Le résultat ne laisse planer aucun doute :

*2 % du revenu national sont*

trop	15 %
suffisant	59 %
trop peu	18 %
je ne sais pas / pas de réponse	8 %

Ces chiffres démontrent clairement que les conclusions tirées de la première enquête sont indéfendables. Car, si 59 % de la population considèrent les dépenses militaires comme suffisantes et seulement 15 % comme trop élevées, on peut en inférer que la majorité de la population n'est pas disposée à accepter de nouvelles économies sur le plan militaire. Par ailleurs, si l'on additionne la part des « suffisants » et des « trop peu », cela représente 77 %. Quiconque prétend encore que la majorité de la population voudrait que l'on procède à encore plus d'économies envers l'armée ne dit pas la vérité ou se base sur des chiffres boiteux.

#### **Vraiment « suffisants » ?**

On peut toutefois se demander si ceux qui ont considéré les dépenses militaires comme « suffisantes » ont raison. Car les conditions effectives n'ont pas l'air tellement favorables. Quelques faits en témoigneront :

Des lacunes graves subsistent dans nos besoins en armement; il est certain qu'elles seront « une fois » comblées; quant à dire si ces lacunes pourront être comblées avec le cadre financier actuel en temps utile, cela est plus que douteux.

Nous nous payons le luxe de maintenir ces lacunes à une époque où jamais encore la menace potentielle n'a été aussi grave. Toutefois, ce n'est pas seulement la présence d'une énorme machinerie militaire au centre de l'Europe que devrait nous faire réfléchir, mais avant tout le fait que des forces armées — celles du Pacte de Varsovie — ont exactement la structure nécessaire pour une offensive rapide (la masse consiste en chars blindés et en divisions d'infanterie motorisées avec un appui d'artillerie extrêmement puissant).

Depuis 1965, les dépenses d'armement ont reculé d'un tiers par rapport à des prix constants.

En 1960, la part des dépenses militaires au produit national brut était de 3%, alors qu'en 1977 elle n'atteignait plus que 1,9%.

En 1960, la part des dépenses militaires par rapport à l'ensemble du budget de la Confédération était de 38%, alors qu'en 1977 elle n'atteignait plus que 18,7%.

En d'autres termes: les dépenses pour la sécurité militaire ont reculé précisément à une époque où — si l'on parlait bien dans le monde entier de détente — l'armement progressait massivement en fait et en réalité, de ce côté-ci comme de l'autre.

C'est dire qu'en considération des lacunes de notre préparation défensive matérielle et de la menace potentielle, l'appréciation « suffisants » ne peut découler que d'un optimisme voulu ou alors en méconnaissance de la situation réelle.

### **Que peut-on faire?**

Il s'agit dès lors, pour ceux qui y sont appelés, de pousser l'information de manière plus intensive, car une augmentation des crédits d'armement ne peut être acceptée que si le peuple en comprend la nécessité. Mais cela implique qu'il soit mieux renseigné. Or, qui est au fond appelé à donner des informations à ce sujet? Ce sont d'une part tous ceux qui, par leur activité et leurs connaissances, sont en mesure de le faire, c'est-à-dire par exemple les journalistes, les représentants d'associations militaires, les officiers et tout particulièrement les officiers supérieurs.

Malheureusement, ces derniers sont régulièrement exposés aux critiques qui émanent du côté socialiste.

Ils ne se sont pas laissé impressionner jusqu'ici et il faut espérer qu'ils continueront à assumer les responsabilités qui leur incombent à cet effet.

Par ailleurs, l'information, ou précisément le manque d'information, résulte également du comportement de ce qu'on appelle les « opinion-leaders ». Lorsque des politiciens sont prêts pendant des années à accepter des économies au détriment de l'armement, on ne peut guère s'étonner que la population, moins bien renseignée qu'eux à ce sujet, considère cela comme « normal ». Car, lorsqu'on peut apparemment se permettre pendant une décennie de réduire chaque année les dépenses en faveur de l'armement, on ne peut manquer d'en conclure faussement que ces dépenses étaient trop élevées. Il faut admettre que les crédits d'armement sont en règle générale adoptés sans discussion par les Conseils; mais est-ce une preuve que ces crédits soient « suffisants » ?

On ne peut se défendre de l'impression que les demandes de crédits ne sont pas présentées en fonction du principe « De quoi avons-nous effectivement besoin ? », mais selon l'idée « Que peut-on faire avaler au Parlement ? ». C'est là également un comportement qui n'est pas de nature à attirer l'attention de vastes milieux de la population sur les besoins réels et cela a précisément pour conséquence que, faute d'information, les dépenses militaires sont considérées comme « suffisantes ».

### **Conclusions**

En bref, on peut constater que la majorité de la population considère bien les dépenses en faveur de l'armée comme suffisantes et que seule une petite minorité estime qu'elles sont « trop élevées ». Cela signifie que de nouvelles économies ne correspondraient pas à la volonté de la majorité. Quant à l'appréciation « suffisants », elle ne paraît guère résulter d'une connaissance complète des données effectives: en effet, si l'on considère la situation politique et militaire en Europe et l'état de notre armement, elle paraît bien optimiste. Il s'agit donc pour tous les intéressés de multiplier leurs efforts d'information. Quant aux milieux appelés à prendre les décisions, il convient de les inviter à mesurer les besoins de l'armée en se référant au niveau de l'armement et à la menace potentielle et non à une prétendue opportunité politique.

M. R.